

## Rapport moral du président 2010

Chères personnes conceptrices,

L'année 2009 a été marquée par de nombreuses réalisations : un important virage organisationnel, un début d'assainissement de nos finances, la signature d'une première entente avec l'ADISQ et, enfin, les célébrations entourant le 25<sup>e</sup> de l'association. Je tiens donc à saluer ici le travail des dizaines de membres qui ont œuvré à l'atteinte de ces résultats.

Tout d'abord, vous vous souviendrez que nous avons amorcé en tout début d'année une démarche visant à poser un diagnostic sur notre situation organisationnelle. Réalisé par la firme MCE Conseils grâce à une subvention obtenue de la section Aide aux entreprises d'Emploi Québec, ce diagnostic a été fait et présenté au conseil d'administration en avril 2009. Il comportait une série de recommandations, que le conseil a fait siennes, balisant ainsi la marche à suivre afin d'assainir le climat de travail qui s'était détérioré au sein du conseil. Ces recommandations comportaient deux éléments principaux :

1. le recrutement d'une nouvelle personne pour occuper le poste de directeur général de l'association ;
2. l'organisation, pour les membres du conseil d'administration, d'une formation portant sur le rôle et les responsabilités des principales instances de l'Association.

Le processus de recrutement mis en place s'est déroulé de façon à trouver la meilleure personne compte tenu de notre environnement de travail complexe et particulier, processus qui a comporté entrevue et tests de personnalité. C'est avec grand plaisir que nous avons procédé à l'engagement de Michel Beauchemin, homme de toutes les causes des milieux culturels, qui désireait relever de nouveaux défis. Le défi est là et c'est avec plaisir que nous l'avons accueilli en août dernier.

La formation *Structure démographique, rôle et responsabilités des principales instances*, qui a comporté cinq sessions de travail, a eu de son côté comme principaux objectifs :

1. d'unir les membres du CA autour d'une vision commune de l'APASQ, de sa mission et de ses objectifs ;
2. de favoriser une meilleure compréhension des structures démocratiques de l'organisation, en particulier le rôle et les responsabilités de ses principales instances soit l'assemblée générale des membres, le conseil d'administration, le comité exécutif, les comités de travail du conseil, la direction générale et les employés de l'association ;
3. de fournir aux membres du conseil les outils nécessaires pour qu'ils remplissent avec succès leur tâche de dirigeant.

En ce qui a trait à l'assainissement des finances de l'association, notre équipe s'est rapidement penchée sur les moyens à mettre en œuvre pour résorber à moyen terme notre important déficit accumulé. Un plan de redressement a été élaboré et déposé au Conseil des arts et des lettres qui l'a accepté. Comme vous pourrez le constater lors de la présentation des états financiers 2009, nous avons réalisé cette année un premier surplus budgétaire qui nous a permis de réduire notre

déficit de vingt-cinq pour cent environ. Une gestion prudente de nos dépenses devrait nous permettre d'éliminer complètement le reste de notre déficit au cours des prochaines années. Ainsi, dans un souci de garder nos dépenses de fonctionnement les plus basses possible, nous avons réduit notre personnel à trois employés : un directeur général à quatre jours semaine, une coordonnatrice aux services aux membres et à l'accueil à temps complet et une comptable une journée par semaine.

Malgré cette équipe réduite - qui ne manque pas de travail - nous avons pu prendre un certain nombre d'initiatives pour mieux vous servir dans un souci d'efficacité et de modernité. Nous avons remplacé cet automne les éditions papier de notre bulletin *Didascalie* et de notre répertoire des membres par des versions électroniques. Ces instruments vont nous permettre de réaliser des économies substantielles au cours des prochaines années, tout en nous permettant dans le cas de *Didascalie en ligne* de vous informer plus régulièrement de nos activités. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour vous inviter à utiliser cette vitrine pour faire connaître vos opinions, car elle demande à être alimentée en rubriques d'information et en contenus qui reflètent vos préoccupations.

Au chapitre des relations de travail, mentionnons que nous avons conclu une première entente collective avec l'*Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo* (ADISQ), qui établit les conditions minimales de travail des concepteurs dont les services sont retenus par les membres de cette association lors de la production de spectacles de musique et de variétés. L'entente est en vigueur depuis le 20 août. Elle constitue une première incursion en dehors du secteur du théâtre et ouvre ainsi la voie à de futures négociations avec des producteurs de d'autres domaines des arts de la scène, tels l'opéra, la danse et le cirque.

Soulignons enfin que l'association célébrait le 27 août dernier son 25<sup>e</sup> anniversaire. La soirée bien préparée par le comité de mobilisation fût un véritable succès.

En fin d'année, nous avons pris part à une démarche de réflexion commandée par la Ministre de la culture et de la condition féminine, madame Christine St-Pierre, concernant l'application des lois sur le statut des artistes. Notre intervention en commission parlementaire en juin 2009 ainsi que dans les diverses rencontres convoquées par le Comité L'Allier de septembre à décembre 2009 ont demandé beaucoup d'efforts. Les résultats de ce travail n'ont pas été malheureusement, comme nous avons eu l'occasion de vous en informer dans le dernier numéro de *Didascalie en ligne*, à la hauteur de nos attentes. Toutes nos demandes de modification à la *Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes des arts de la scène, du disque et du cinéma* (Loi S-32.1) ont en effet été écartées par le Comité L'Allier dans ses recommandations à la ministre.

Cela étant dit, l'APASQ a bien des atouts en main pour réussir. Les enjeux sont nombreux et nous sommes déterminés à relever les défis qui nous attendent pour faire de l'APASQ une association forte, présente dans l'espace public, professionnelle dans ses façons de faire et, bien entendu, à l'écoute de ses membres.

***Raymond Marius Boucher***  
***Président***

Avril 2010